RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00731
Numéro SIREN : 493 707 095
Nom ou dénomination : AB AIR

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 10912

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel :02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

RECEPISSE DE DEPOT

LEXPRO - SELARL JEAN-MARC BERROU ET PIERRE LE REST

20 quai Commandant Malbert
Immeuble la Vigie
29200 Brest

V/REF :
N/REF : 2011 B 731 / 2019-A-10912

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 16/09/2019, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 21/03/2018
- Fin de mission de commissaire aux comptes suppléant
- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes titulaire

Concernant la société

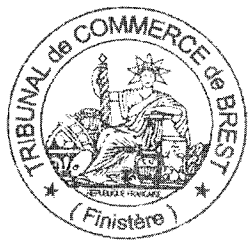
AB'AIR
Société par actions simplifiée
route de Brest
29830 Ploudalmézeau

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-10912 le 16/09/2019

R.C.S. BREST 493 707 095 (2011 B 731)

Fait à BREST le 16/09/2019,

LE GREFFIER



Dépot N°2019/A/1092
Le 16 SEP. 2019
R.C.S. BREST

AB'AIR
Société par actions simplifiée au capital de 600 001 euros
Siège social : Route de Brest,
29830 PLOUDALMEZEAU
493 707 095 RCS BREST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le 21 Mars,
A 18 heures,

Les associés de la société AB'AIR se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Route de Brest 29830 PLOUDALMEZEAU, sur convocation faite par le Président.

.....

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

....

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
- Pouvoirs en vue des formalités

.....

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de la société MGA AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Joseline JEZEQUEL, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler la société MGA AUDIT dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023,

- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 et décide en conséquence de ne pas procéder à son renouvellement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

.....

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT
M. Yves MILLOT

